

ÉCOLE POLYTECHNIQUE
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE INDUSTRIELLES

CONCOURS D'ADMISSION 2003

FILIÈRES **MP** ET **PC**

COMPOSITION DE LANGUE VIVANTE

EXPRESSION ÉCRITE EN LANGUE ÉTRANGÈRE (1 heure 30)

(SANS DICTIONNAIRE)

Après avoir pris connaissance du texte ci-dessous, les candidats doivent répondre aux deux questions posées à la fin du texte en utilisant la langue qu'ils ont choisie lors de leur inscription au concours.

L'extinction culturelle

La *diversité* culturelle a remplacé l'exception culturelle, selon la rhétorique européenne, d'inspiration française. Mais les deux termes recouvrent en pratique le même comportement : à savoir le protectionnisme culturel ou la volonté de l'établir.

L'idée qu'une culture préserve son originalité en se barricadant contre les influences étrangères est une vieille illusion qui a toujours donné un résultat contraire à celui qui était recherché. On ne peut pas être différent tout seul. C'est la libre circulation des œuvres et des talents qui permet à chaque culture de se perpétuer tout en se renouvelant. L'isolement n'engendre que la stérilité. La démonstration remonte au vieux parallélisme entre Sparte et Athènes. C'est Athènes, cité ouverte, qui fut le prolifique lieu de création dans les lettres et les arts, dans la philosophie et les mathématiques, la science politique et l'histoire. Sparte, défendant jalousement son « exception », réalisa ce tour de force d'être l'unique cité grecque qui ne produisit aucun poète, aucun orateur, aucun penseur, aucun architecte. Elle obtint bien sa diversité, mais ce fut celle du néant.

Cette extinction culturelle se retrouve dans les régimes totalitaires modernes. La peur de la contamination idéologique a conduit nazis, soviétiques et maoïstes à se retrancher dans un art pompier et dans une littérature pompeuse, véritables injures au passé des trois peuples auxquels ils furent infligés. Lorsque Jean-Marie Messier, soulevant des clameurs horrifiées, a déclaré en décembre 2001 : « L'exception culturelle à la franco-française est morte », il n'est pas allé assez loin, et aurait pu ajouter : en réalité, elle n'a fort heureusement jamais existé. Sans quoi ce serait la culture française elle-même qui serait morte. Imaginons que les rois de France, au XVI^e siècle, au lieu d'inviter en France les peintres italiens, se soient dit : « Cette prépondérance de la peinture italienne est décidément insupportable, laissons dehors ces peintres et leurs tableaux ». Le seul fruit de cette démarche castratrice aurait été de tarir la source d'un renouvellement de la peinture française. De même, entre 1880 et 1914, il y avait beaucoup plus de tableaux impressionnistes français dans les musées et chez les collectionneurs américains que dans les musées et

chez les collectionneurs français ! Malgré quoi, ou à cause de quoi, l'art américain a trouvé plus tard son originalité et a pu à son tour influencer le nôtre.

Ces fécondations mutuelles se moquent d'éventuels antagonismes politiques. C'est au cours de la première moitié du XVII^e siècle, alors que l'Espagne et la France se combattaient fort souvent, que l'influence créatrice de la littérature espagnole sur la nôtre fut particulièrement marquée. Le XVIII^e siècle, période de conflits répétés entre la France et l'Angleterre, fut aussi le siècle où les échanges intellectuels entre les deux civilisations devinrent sans doute le plus actifs et le plus productifs. On ne saurait dire qu'entre 1870 et 1945 les relations diplomatico-stratégiques entre la France et l'Allemagne étaient idylliques. Pourtant, c'est au cours de ces années que les philosophes et les historiens allemands firent le plus école en France. Et Nietzsche n'était-il pas imprégné des moralistes français ? On pourrait allonger la liste des exemples illustrant cette vérité : la diversité culturelle naît de la multiplicité des échanges. C'est vrai même pour la gastronomie : seuls les hallucinés phobiques des McDonald's méconnaissent ce fait, aisément vérifiable, qu'il n'y a jamais eu autant de restaurants de cuisines étrangères dans presque tous les pays que de nos jours. La mondialisation n'uniformise pas, elle diversifie. La réclusion tarit l'inspiration.

Jean-François REVEL

L'Obsession anti-américaine, Paris, Plon (2002)

Première question (réponse en 120-150 mots environ)

En vous appuyant sur les arguments de Jean-François Revel, vous montrerez en quoi l'exception culturelle aurait signifié l'extinction culturelle.

Seconde question (réponse en 180-200 mots environ)

À quelles conditions selon vous, pourra-t-on par ailleurs éviter que la mondialisation ne devienne le laminoir des cultures ?

Le nombre de mots n'est donné qu'à titre indicatif. Les critères suivants seront pris en compte pour l'évaluation des réponses :

- *la qualité et l'authenticité de la langue, et en particulier la précision grammaticale et la richesse lexicale ;*
- *les qualités d'analyse et de synthèse, pour la réponse à la première question ;*
- *la richesse de la réflexion personnelle, la concision, la cohérence des idées et l'aisance dans l'expression, pour la réponse à la seconde question.*

* *
*

Rapport de M. Olivier DUPLATRE, correcteur d'allemand (version et expression écrite).

La correction des deux épreuves a donné les résultats suivants :

	Expression écrite	Version
$0 \leq N < 3,9$	25%	20%
$4 \leq N < 7,9$	78%	56%
$8 \leq N < 11,9$	27%	59%
$12 \leq N < 15,9$	13%	18%
$16 \leq N < 19,9$	13%	13%

Ces statistiques montrent, comme l'année précédente, que les candidats sont plus à l'aise en version qu'en expression écrite, et surtout, phénomène constaté lors de la session précédente, qu'il existe un fossé de plus en plus important entre ces deux épreuves.

I. Expression écrite en allemand

Autant dire franchement que le niveau linguistique global en allemand est en grande partie responsable de cette disparité. Si l'on trouve des copies remarquables à ce point de vue, il en existe beaucoup trop où les difficultés d'expression sont telles qu'elles entravent la compréhension du point de vue développé ou la rendent tout simplement impossible.

On peut certes donner aux candidats quelques conseils sur la gestion de leur temps :

1. Ne pas multiplier, pour la première question, les exemples ne nourrissant qu'une idée maîtresse du texte.
2. Ne pas résumer dans la seconde question le contenu de la première.
3. Ne pas rédiger dans les dernières minutes le paragraphe fatal où le candidat apportera certes un nouvel et dernier élément de réflexion, mais où il commettra beaucoup trop d'erreurs sur le plan linguistique.
4. Garder du temps pour la relecture : un verbe mal placé, une marque de déclinaison oubliée, une virgule en trop..., toutes ces scories nées de la précipitation peuvent être éliminées par quelques instants de réflexion.
5. On ne peut d'ailleurs s'empêcher de penser que certains candidats feraient mieux de garder pour la relecture le temps qu'ils utilisent à tenir un compte scrupuleux des mots utilisés.

Cela dit, on aura beau gérer son temps de la meilleure façon... Si l'on ne dispose pas de bases suffisantes, cela ne sert de rien...

Voici donc les écueils les plus fréquents :

1. On constate beaucoup trop d'erreurs de **déclinaison**. Parmi celles-ci, citons, pour le substantif, les *-s* oubliés au génitif masculin et au génitif neutre singulier ainsi que le *-n* au datif pluriel. Rappelons également que la marque faible de l'adjectif au

nominatif et à l'accusatif pluriel n'est pas *-e*, mais *-en*. D'où *die französischen Könige* et non **die französische Könige*. Citons également *einer* que certains s'obstinent à faire fonctionner comme article au nominatif masculin. Mentionnons enfin les trop nombreux cas où le datif pluriel (*den*) est pris pour le génitif pluriel (*der*) ainsi que la confusion des deux pronoms relatifs *dessen* et *deren*.

2. Rappelons le **genre** des termes suivants : Art (die) ; Beispiel (das) ; Bereich (der) ; Ding (das) ; Einfluss (der) ; Ende (das) ; Gefahr (die) ; Gesetz (das) ; Grund (der) ; Jahr (das) ; Kultur (die) ; Kunst (die) ; Land (das) ; Macht (die) ; Mittel (das) ; Pflicht (die) ; Raum (der) ; Reichtum (der) ; Respekt (der) ; Risiko (das) ; Schutz (der) ; Sinn (der) ; Standpunkt (der) ; Tat (die) ; Teil (der) ; Tod (der) ; Unterricht (der) ; Unterschied (der) ; Vergleich (der) ; Verkehr (der) ; Verlust (der) ; Wert (der).
3. Parmi les termes dont les **pluriels** furent malmenés, citons : Argument (e) ; Bereich (e) ; Bild (er) ; Einfluss (¨e) ; Element (e) ; Film (e) ; Fortschritt (e) ; Gefahr (en) ; Grenze (n) ; Grund (¨e) ; Idee (n) ; Jahrhundert (e) ; Interesse (n) ; König (e) ; Konflikt (e) ; Kultur (en) ; Kunst (¨e) ; Land (¨er) ; Maler (-) ; Mittel (-) ; Museum (een) ; Problem (e) ; Produkt (e) ; Restaurant (s) ; Staat (-en) ; Stadt (¨e) ; Teil (e) ; Text (e) ; Unterschied (e) ; Volk (¨er) ; Wert (e) ; Wurzel (n).
4. Pour ce qui est de la **morphologie verbale**, signalons que le participe II ne se termine pas invariablement par *-t* : *behalten*, *bekommen*, *eingeladen*, *entschieden*, *erloschen*, pour ne citer que ces exemples, ont donné lieu à des variantes inadmissibles. Rappelons également que *könnte/konnte*, *würde/wurde* ne signifient pas la même chose. Enfin, signalons de nombreux cas où l'on trouve une marque de singulier pour un pluriel et inversement.
5. En ce qui concerne la **morphologie nominale**, on relève un grand nombre de termes mal orthographiés : *Austausch* (le second *s* est oublié) ; *Bedingung* (le premier *n* est omis) ; *ermorden* (pas d'*Umlaut*) ; *Fortschritt* (le premier *t* est omis) ; *französisch* (*Umlaut* et/ou *s* oublié[s]) ; *funktionieren* (un seul *n*) ; *Geschichte* (un seul *s*) ; *Globalisierung* (apparition d'un *e* parasite : **iesierung*) ; *heutzutage* (le premier *t* est omis) ; *Literatur* (écrit avec deux *t*) ; *Malerei* (sans *h*) ; *nämlich* (pas de *h*) ; *objektiv* (pas de *c*) ; *Zivilisation* (un seul *n*, même au pluriel).
6. Les **structures verbales** sont fréquemment mises à mal. Rétablissons ici celles qui posèrent le plus de problèmes : *ähneln* (+ datif!) ; *ausweichen* (+ datif!) ; *bedrohen* (+ accusatif!) ; *denken an* (+ accusatif) ; *jm.* (datif!) *etwas erlauben* ; *jm.* (datif!) *etwas geben* ; *jm. gleichen* ; *sich für etwas interessieren* ; *jn.* (accusatif!) *etwas lehren* ; *schaden* (+ datif!) ; *jn. vor etwas* (datif) *schützen* ; *über etwas* (accusatif) *verfügen* ; *jm. etwas verweigern* ; *einer Sache vorbeugen* (+ datif) ; *sich zu etwas weigern*, etc.
7. Rappelons que les **prépositions** *aus*, *bei*, *mit*, *nach*, *seit*, *von*, *zu* sont suivies du datif et que la répétition de séquences telles que : *von *die*, ou : *zu *die* est fortement déconseillée.
8. On relève un grand nombre d'erreurs dans la description des **relations spatiales** : certains candidats ignorent visiblement l'alternance accusatif/datif après les prépositions mixtes, tentent sans doute d'appliquer cette alternance à l'emploi de prépositions telles que *zu*, ce qui pourrait expliquer l'apparition des configurations que nous avons mentionnées lors du point précédent.

Enfin, on ne peut nourrir de réflexion décente sans **vocabulaire** : l'absence de termes adéquats, le nombre trop important de barbarismes (*internationalisch; *Mondialisierung; *mutuell; *paradoxal; *Schätzung; *totalitarisch; *Verhaltung, *Verschwindung, etc.), les confusions lexicales (*Art* pris pour *Kunst*, *fordern* pour *fördern*, etc.) témoignent d'un réel malaise dans ce domaine.

II. Version

Le texte proposé ne présentait guère de difficultés de compréhension. Et pourtant, le **vocabulaire**, bien que reflétant la vie quotidienne, a posé d'énormes problèmes à un grand nombre de candidats. Ces trop nombreuses erreurs montrent, une nouvelle fois, que l'on doit apprendre et réapprendre son vocabulaire. Certes, le contexte, et le bon sens, permettaient, dans cette version, de deviner la traduction de certains termes. Mais imaginons qu'il en fût autrement ! La méthode intuitive à laquelle on a trop souvent recours – et dont la fiabilité reste douteuse – s'effondre alors, laissant le candidat dans le plus profond désarroi. On ne répétera sans doute jamais assez que la version n'est pas un exercice de devinettes, mais un exercice exigeant supposant des entraînements fréquents et des bases lexicales et grammaticales solides.

L'autre grand problème n'est autre que la **qualité du français** : on reste abasourdi devant le nombre incroyable de fautes graves, la plus fréquente restant la confusion des marques *-ais* et *-ait* à l'imparfait. Que le temps soit limité ne saurait excuser des séquences telles que *j'étais, *elle disais, etc... D'où la nécessité, là encore, de conserver du temps pour la relecture afin d'éliminer de telles énormités. La moyenne générale de l'épreuve s'en porterait d'autant mieux...

Voici quelques points auxquels on voudra bien prêter attention :

A. Calligraphie : un mot illisible est un mot faux ! À cet égard, on veillera tout particulièrement à bien former les accents aigu, grave et circonflexe !

B. Orthographe : Rappelons que *escabeau* n'a pas de variante orthographique, que la cédille s'emploie devant *a*, *o* et *u* et qu'il est donc superflu de la faire apparaître dans le verbe *remercier*.

C. Cohérence textuelle : le texte nous met en présence d'un narrateur féminin (cf. le terme *Tochter*). Il est donc impossible d'écrire : « je suis *parti en voyage ». Méconnaissance des règles ? Précipitation ? Rappelons à ce sujet qu'il est inutile, voire dangereux, de se lancer dans une traduction sans avoir lu le texte plusieurs fois.

D. Analyse grammaticale : les difficultés rencontrées dans l'exercice d'expression écrite resurgissent en version. Certains candidats, parce qu'ils ne disposent pas de bases grammaticales solides ou parce qu'ils ne prennent pas le temps d'analyser correctement le texte, prennent *da* pour une conjonction de subordination dans : « Da war sie achtzig Jahre alt [...] », et traduisent par *puisque*, *comme*. Ce défaut d'analyse apparaît également lorsqu'il s'agit de traduire : « Aber ich dachte, sie würde mich vielleicht brauchen, müsste doch in diesem Alter allmählich schwächer, schusseliger und vergesslicher werden ». Trop

nombreux furent ceux qui mirent : « müsste doch in diesem Alter [...] werden », sur le même plan que : « sie würde mich vielleicht brauchen », (*et qu'elle devait...) alors que le segment : « müsste doch in diesem Alter [...] werden », justifie l'énonciation de ce qui précède. Dans un autre domaine, on constate que *so* anaphorique est compris comme un adverbe de manière dans : « und so reiste ich alle paar Monate an » (« *je voyageais ainsi/de cette façon »). On peut mentionner en outre l'énoncé : « fand, dass ich die Azaleen ganz falsch zurückgeschnitten hätte », où certains croient devoir rendre *hätte* par : « *aurais » ou : « *soi-disant » alors que *hätte* signale tout simplement la présence d'un discours rapporté.

E. Précision : une lecture soignée du texte devrait permettre au candidat de ne rien oublier et de ne rien déformer. On peut être surpris de voir que *in diesem Alter* donne fréquemment naissance à *à son âge, *avec l'âge, etc... De même on éprouve quelque étonnement à voir que le degré I de l'adjectif est purement et simplement occulté dans la série : « schwächer, schusseliger und vergesslicher ». En outre *loger à l'hôtel* (« im Hotel wohnen ») ne signifie certes pas la même chose que « *loger dans un hôtel », ou : « *loger dans l'hôtel ».

F. Surtraductions : on veillera à bien lire ce qui est écrit. Dans le premier énoncé : « Ich bin einmal, nur ein einziges Mal mit meiner Mutter zusammen verreist », *nur* ne porte pas sur *einmal*. Il est donc erroné de traduire : « je *ne suis partie en voyage *qu'une fois avec ma mère, une seule et unique fois ». Dans un autre ordre d'idées, on peut émettre des doutes quant à la nécessité de traduire : « hatte Rückenschmerzen », par : « je me plaignais du dos ».

G. Germanismes : vouloir « coller au texte » est une intention louable, à condition qu'elle ne produise pas : « *seulement une unique fois » (« nur ein einziges Mal »), « *elle ne se remerciait jamais/elle ne remerciait jamais » (« sie bedankte sich auch nie »), « *tu l'as bien fait » (« das hast du gut gemacht »). D'une manière générale, il est bon, lorsque le passage résiste à la traduction, de l'oublier momentanément et d'essayer quelques instants plus tard de le reconstituer dans sa mémoire. C'est alors que peuvent apparaître des traductions plus naturelles telles que : « une seule et unique fois », « elle ne disait jamais merci » ou : « tu as fait du bon travail ». Cela dit, il faut bien prendre garde, ce faisant, à ne pas transformer un germanisme en contresens. On songera notamment dans le dernier cas à : « *C'est du joli travail ».

H. Anglicismes : Rappelons que Mr. correspond à *Mister* et que M. est la seule abréviation possible pour *Monsieur*.

I. Traduction élégante : dans d'autres cas, la trop grande fidélité au texte peut aboutir à des formulations, qui, si elles ne sont pas vraiment fausses, n'en sont pas moins fort maladroites : « et moi j'avais quarante-cinq ans » (« und ich war fünfundvierzig »), « et moi j'habitais » (« und ich in einer unordentlichen ») en sont l'illustration. Pourquoi ne pas penser, comme certains candidats, à *tandis que* ou *alors que* pour illustrer le contraste entre les deux personnages ?

J. Un peu de bon sens : sans vouloir se livrer à l'exercice un peu trop facile du bêtisier et sans vouloir offenser les auteurs de ces différents passages, on ne peut qu'être surpris en lisant : « *il m'embrassait la main ». Si le baisemain est devenu fort rare, on ne peut pas ne pas en avoir ouï parler. En outre, une fille rendant visite à sa mère deux ou trois fois l'an (« und so reiste ich alle paar Monate an »), voyage-t-elle chez elle ? Est-elle accueillie à l'hôtel par le « maire » (« Herr Bürger ») ? De même vous a-t-on jamais demandé des nouvelles de votre « Madame Maman » (« Ihre reizende Frau Mama ») ?

Ces différentes remarques montrent bien qu'une bonne traduction ne s'improvise pas : des **entraînements réguliers**, dans les conditions du concours, peuvent permettre au futur candidat de débarrasser ses traductions de nombreuses erreurs ; ils peuvent également lui apprendre à gérer son temps correctement : à cet égard, les lectures initiales et finales du texte de version sont d'une importance capitale. Privée de ces deux piliers, la phase intermédiaire de réflexion devient hasardeuse, et le temps que l'on gaspille à rétablir – si tant est qu'on y pense – une erreur que l'analyse initiale aurait évitée, peut faire cruellement défaut à un candidat dont le niveau n'est somme toute pas si mauvais qu'il y paraît. En outre, ces entraînements réguliers – dont on aurait tort de penser qu'ils doivent être longs – permettent au candidat d'apprendre à chaque fois des termes, de se familiariser avec des structures complexes, de revoir tel ou tel point de grammaire : de cette façon, il gagnera énormément de temps le jour fatidique, et l'on peut penser que, débarrassé de problèmes fastidieux en apparence, mais en réalité fort simples, il pourra le jour venu proposer une traduction fort honorable.

Rapport de M^{me} Isabelle BOUR, correctrice d'anglais (version).

L'épreuve de version anglaise vise à évaluer tant la maîtrise des mécanismes de la langue anglaise que la capacité de traduire un texte dans un français à la fois idiomatique et précis.

La condition préalable à une bonne traduction est une lecture attentive du texte, ou plutôt deux lectures : la première pour appréhender le texte dans sa continuité narrative et sémantique, la seconde pour affiner la compréhension. Deux lectures attentives auraient permis d'éviter des erreurs telles que des confusions vocaliques – *former / farmer, shirt / short, bunch / bench* – ou consonantiques – *hood / wood* – ainsi que des confusions sur les formes verbales – assimilation de *they'd be hearing (they would be hearing)* à *they had been hearing*. (La confusion entre *slipping on* et *sleeping on*, très fréquente, manifeste, quant à elle, des incertitudes phonologiques – confusion entre /i/ et /i :/.). Il faut également, lors de ces lectures initiales, à la fois visualiser la situation représentée, et s'assurer que l'on identifie bien les protagonistes. Rien dans le texte ne permettait de considérer qu'il décrivait une représentation théâtrale. Si l'on ne connaît pas tel ou tel terme, il faut le traduire en fonction de ce qu'on appellera la probabilité référentielle – ainsi de la traduction de *stagehands* : est-il probable que des hommes de main apportent des harpes sur la scène d'une salle de concert ? Est-il probable que ce soit une machine à écrire (*tape machine*) qui joue des extraits d'une œuvre de Rachmaninov ?

La syntaxe du texte ne présentait guère de difficultés, et les lectures attentives qui viennent d'être évoquées auraient permis d'éviter de rattacher *enthusiastic applause* à *their first go-round*, alors qu'il s'agit du sujet de la proposition principale (pour ne rien dire du fait qu'il était paradoxal de faire applaudir *l'orchestre*, alors qu'il venait d'être dit que le public avait trouvé irresistible l'œuvre de Rimsky-Korsakov au programme). De même était-il impossible syntaxiquement de remplacer *though* par *thought* à la quatrième ligne du second paragraphe. Dans la dernière phrase du texte, *who* ne pouvait être substitué à *whose* puisque la forme verbale conjuguée *made me think* suivait.

Philip Roth fait des phrases longues, et il fallait respecter ce « souffle » du texte ; rien ne justifiait, par exemple, de transformer en deux propositions indépendantes la première phrase du troisième paragraphe. Les modifications de la syntaxe étaient parfois des tactiques d'évitement – on voulait se dispenser de traduire *as*, par exemple.

De même qu'il faut respecter la syntaxe du texte de départ il faut s'assurer de la cohérence de celle du texte d'arrivée. Ainsi la séquence « un Roumain âgé qui portait un pull à col roulé, ses cheveux blancs et broussailleux en haut », que l'on a pu lire, est-elle agrammaticale.

La traduction des formes verbales n'aurait pas dû poser grand problème, l'opposition entre prétérit et *pluperfect* étant simple. On rappellera qu'en français, le temps du récit écrit est le passé simple ; il s'impose de connaître ce temps de l'indicatif, morphologiquement simple. On a malheureusement lu des dizaines de fois « je tourna(s) », « je

trouva(s) » et, plus rarement, « je tournis », « il finissa ». La révision des conjugaisons françaises a sa place dans un cours de traduction.

En ce qui concerne la traduction des formes en *ing*, on distinguera en français le participe présent du gérondif. *Carrying the harps* se traduisait par « portant les harpes », et non « en portant les harpes ».

Il était facile de repérer dans *enthusiastic applause* un substantif indéénombrable, puisque le groupe nominal n'était pas précédé d'un article; on ne pouvait donc pas le traduire par « un applaudissement enthousiaste ».

On s'arrêtera sur la traduction des articles. La confusion entre *the* et l'article zéro (*the harps / harps*; *the Symphonic Dances / Symphonic Dances*) ou l'article défini et l'article indéfini (*the rehearsal / a rehearsal*) a été fréquente. De telles erreurs sont faciles à éviter, de même que celle portant sur le nombre – traduire *the harp* au lieu de *the harps*, par exemple.

Le texte comprenait peu de groupes nominaux complexes. C'est ne pas connaître les règles de base de la formation du groupe nominal que de traduire *the tall, gaunt-faced woman* comme s'il s'agissait de *the tall one, a gaunt-faced woman*.

Les règles de formation des adjectifs composés ne sont souvent pas maîtrisées. On n'aurait pas dû pouvoir trouver *light-footed* traduit par « portant des chaussures clignotantes » ou autres énoncés similaires.

Si l'on est face à un mot que l'on ne connaît pas (*fiddle* ou *yearning*, par exemple), l'essentiel est de traduire d'une manière qui soit contextuellement cohérente. On se rappellera que toute traduction est préférable à une omission.

Les verbes à particule font problème, du fait qu'ils n'ont pas d'équivalent morphologique en français. Ainsi le *on* de *slipping on his glasses* a-t-il souvent été considéré comme une préposition plutôt que comme une postposition, et traduit par « le chef d'orchestre glissa sur ses lunettes ». Dans la forme verbale *poured forth*, *forth* n'a pas toujours été identifié comme une particule, et s'est trouvé interprété comme un adjectif numéral ordinal (et traduit par « pour la quatrième fois »), ce qui était grammaticalement impossible. C'est parfois la différence entre un verbe simple et le même verbe suivi d'une particule qui n'est pas connue; de nombreux candidats ont confondu *stood* et *stood up*.

Une analyse morphologique simple peut permettre de comprendre un mot inconnu : *seemingly* se décompose aisément en *seem / seeming / seemingly*.

L'une des rares locutions idiomatiques du texte, *nothing like*, a fait problème. Si cela était excusable, il ne l'était guère de la traduire de manière opposée dans les deux phrases où elle apparaissait. Il est fréquent que la seconde occurrence (*nothing like immoderate people*) ait été bien traduite alors que la première (*nothing like so unusual or humanly isolated*) ne l'avait pas été.

On ne saurait demander à un élève de classes préparatoires de connaître l'ensemble

des unités de mesure impériales, mais il devrait savoir à combien de mètres correspondent *twenty feet*.

Si le candidat doit avoir une bonne maîtrise de la syntaxe, de la grammaire et du lexique de base de l'anglais, il doit aussi s'employer à aboutir à un texte français qui soit parfaitement idiomatique. Traduire n'est pas calquer. Les calques sont considérés comme des erreurs, au même titre que les fautes de compréhension. On ne traduit pas *the piece by Rymsky-Korsakov* par « la pièce par Rimsky-Korsakov ». *Couple* et *pair*, si l'on excepte le *couple* du second paragraphe, ne se traduisaient pas ici par « couple » et « paire ». *Though still walking* ne sera pas rendu par « quoique marchant toujours », ni *three rows down from me* par « trois rangées en dessous de moi ».

On sait que l'anglais peut enchaîner les syntagmes grâce à une succession de prépositions, comme dans la séquence *their transformation from ... into ...*; il est en général impossible d'imiter ces structures sans qu'il y ait solécisme en français. Un peu de réflexion a permis à certains candidats de surmonter cette difficulté, par exemple par une transposition grammaticale – « la transformation qui, d'un groupe de vacanciers ... ferait ... » – ou encore par un chassé-croisé – « ... groupe de vacanciers apparemment tranquilles qui allait accomplir sa métamorphose en ... ». On voit à ces exemples que dans certains cas il ne faut pas hésiter à procéder à une réorganisation des segments pour aboutir à une traduction qui soit idiomatique en français.

Les règles d'accord diffèrent en français et en anglais : alors qu'on peut reprendre *the orchestra* et *the audience* par un pronom pluriel – *their* ou *they*, en l'occurrence – les substantifs « l'orchestre » et « le public » doivent être repris par un pronom, et un verbe, au singulier. La rupture de l'accord est un solécisme. Parmi d'autres solécismes on a pu relever des expressions telles que « ce n'est seulement lorsque », « je leur trouvai rien d'inhabituel », « rien d'hors du commun », « un joueur d'hautbois ».

Les fautes d'orthographe ont été nombreuses. Les plus graves portent sur les formes verbales ; ainsi de la confusion entre modes indicatif et subjonctif (« il eut fini », « il eût fini ») ; certains candidats ont tendance à ajouter un accent circonflexe à toute forme verbale au passé simple. Le terme « conte » (de fées) a souvent été orthographié « comte » ou « compte ».

L'emploi de la ponctuation laisse parfois à désirer. On rappellera qu'un syntagme en apposition est précédé et suivi de virgules et non de doubles points ; on ne peut écrire « Sergiu Commissiona : Roumain âgé ... ».

Les notes se sont étagées de 0 à 20. Les plus mauvaises copies accumulaient les contresens syntaxiques, les calques de tous ordres, quand elles ne faisaient pas litière de la lettre du texte pour le ré-écrire en négligeant tant la syntaxe que la vraisemblance ; les meilleures copies, outre l'exactitude grammaticale et sémantique, faisaient montre d'une réelle aisance stylistique.

Rapport de M. Maurice OBERREINER, correcteur d'anglais (expression écrite).

1. Données chiffrées

La moyenne des 619 copies de candidats français admissibles dans les filières MP et PC au concours 2003 est de 9,9/20, chiffre en progression constante depuis désormais trois ans (9,3 en 2000, 9,4 en 2001 et 9,7 en 2002) et qui frise ainsi la barre symbolique des 10/20. Résultat fort encourageant donc, et qui montre que la nature de l'épreuve est mieux maîtrisée, que l'effort consenti par les candidats et les conseils avisés des préparateurs portent leurs fruits.

L'écart entre la moyenne de la filière MP (281 copies, 10,1/20) et de la filière PC (338 copies, 9,8/20) continue de se resserrer, au point de devenir quasiment négligeable. Autre sujet de satisfaction donc. Ces deux tendances, déjà relevées pour les concours 2001 et 2002 se trouvent donc confirmées.

La répartition des notes, qui s'échelonnent de 2 à 19, s'établit comme suit :

	2003	Rappel 2002
$0 \leq N < 4$	7,4%	11 %
$4 \leq N < 8$	23,7%	23,4%
$8 \leq N < 12$	33,5%	27,2%
$12 \leq N < 16$	25,7%	30,4%
$16 \leq N < 20$	9,7%	8 %

Ce tableau confirme la tendance à l'amélioration soulignée ci-dessus : diminution très importante du nombre de copies indigentes, augmentation significative des copies de qualité, avec un rééquilibrage en faveur de la série PC.

Ajoutons, pour terminer sur ce point, que 52% des candidats obtiennent une note $\geq 10/20$ (augmentation légère par rapport à 2002), que 35,5% de ceux-ci ont des résultats $\geq 12/20$ et que 18,5% d'entre eux ont des notes $\leq 5/20$.

Le seul point inquiétant provient d'une augmentation spectaculaire du nombre de notes 2/20, qui est passé de 6 à 23 en une année. Cette épreuve devient à l'évidence plus sélective d'année en année, à critères de notation strictement équivalents, et l'on ne peut que s'en réjouir.

2. Commentaire sur l'épreuve

Celle-ci, comme les années précédentes, comportait un texte de réflexion, à la tonalité plus polémique on en conviendra pour le concours 2003, destiné à permettre aux candidats de « réagir », de donner la pleine mesure de leur capacité à rédiger en anglais.

Restitution tout d'abord en réponse à la 1^{ère} question, qui invitait à reprendre en partie

les exemples donnés par J.-F. Revel à l'appui de sa thèse. La comparaison entre Sparte et Athènes, l'apport des artistes italiens à la Renaissance et la contribution décisive des peintres français à l'art américain à plusieurs périodes devaient se retrouver sous la plume des candidats, de manière synthétique. De même, le constat que rien n'arrête l'échange des idées, surtout pas les situations de conflit armé, devait être souligné. Le paradoxe énoncé par l'auteur (c'est en croyant protéger que l'on détruit) devait également être repris. Aucun de ces éléments ne devait être omis, non plus que les notions d'échange et de fécondation mutuelle qui sont au cœur de la problématique de Revel.

Encore fallait-il pour s'acquitter de cette tâche disposer d'un bagage linguistique minimum. Bien peu de candidats ont utilisé l'expression « *cross-fertilization* », par exemple, qui aurait été ici d'un grand secours. Pour conclure sur ce point convenons qu'aucun obstacle d'ordre lexical ne s'opposait à une rédaction de qualité.

La seconde question, comme c'est la règle, propose un champ de réflexion plus vaste et laissait le candidat totalement libre des options qu'il souhaitait prendre. Il ne s'agit pas en effet pour le correcteur d'exercer la moindre censure sur le contenu de l'argumentation, pourvu que celle-ci soit exprimée de manière convaincante et selon les canons admis : il s'agit en effet ici d'un essai, non d'une mini-dissertation, et le candidat doit construire son argument pour défendre une thèse, la sienne, et s'engager. Le recours aux exemples tirés de l'actualité, d'événements précis, s'imposait, et l'on déplore à cet égard une trop grande timidité des candidats qui pouvaient pourtant abondamment puiser dans les thèses « alter-mondialistes » un arsenal d'arguments plus ou moins convaincants.

Le lexique ne posait, là non plus, aucun problème particulier pour quiconque, et le travail accompli en préparation a souvent été utile aux meilleurs candidats. Attention cependant à ne pas donner l'impression que l'on ressort « clef en mains » un thème opportunément étudié pendant l'année, même si le travail effectué alors a souvent été de qualité. Le correcteur ne s'y trompe pas, qui voit défiler par séries compactes des argumentaires visiblement semblables, et c'est alors le préparateur qu'il faudrait noter, pour l'excellence de son travail, plus que le candidat. Chacun doit se persuader que l'expression d'une pensée originale et personnelle est évidemment considérée avec faveur.

On ne mentionnera que pour mémoire les développements sans grand intérêt sur McDonald's et la « malbouffe », qui trop souvent tiennent lieu de réflexion à des candidats particulièrement à court d'idées et/ou de moyens linguistiques.

Il convient toujours rappelons-le, pour cette deuxième partie de l'exercice, de prendre de la hauteur et de se garder de l'idée toute faite, rentable croit-on pour le concours.

3. Conseils méthodologiques

Comme on le sait, la durée de l'épreuve est désormais de 1 heure 30 depuis le concours 2002. Le temps supplémentaire accordé aux candidats, s'il a sans nul doute permis l'amélioration régulière des résultats, peut cependant si l'on n'y prête garde déboucher sur une dérive inquiétante. De plus en plus nombreux en effet sont les candidats qui s'affranchissent allègrement des indications chiffrées données avec le sujet – certes, il ne s'agit

pas d'un nombre imposé de mots – et pensent que quantité égale nécessairement qualité. Grave illusion. Il conviendra à l'avenir que l'on se persuade qu'une meilleure maîtrise de soi-même est gage de succès. Il en va du verbiage – de la logorrhée parfois – comme de l'exception culturelle : on en meurt. Être concis, dans des limites raisonnables, semble de meilleure politique.

Trop de candidats se sont donc maladroitement répétés, ont repris dans la deuxième question ce qu'ils avaient déjà dit en réponse à la première, ont enfoncé moult portes ouvertes et rabâché maints lieux communs avec le secret espoir que cela convaincrat le lecteur-correcteur. Point ! Ces conseils, déjà formulés dans le rapport 2002, n'ont visiblement pas été suivis.

De même, la nécessité de la mise en paragraphes doit être soulignée, les liaisons logiques entre les différents arguments devant faire l'objet d'une attention toute particulière, tout comme tout ce qui permet d'introduire de la nuance et de la souplesse dans l'expression des idées (utilisation des modaux et du conditionnel au niveau de système verbal par exemple), souvent énoncées d'une manière trop abrupte. Convaincre, c'est nuancer.

4. Remarques linguistiques

La typologie des manquements aux règles syntaxiques et lexicales demeure cette année encore ce qu'elle est depuis l'introduction de cette épreuve. Elle illustre les lacunes traditionnelles qu'accumulent élèves et étudiants au cours de leurs années d'apprentissage de l'anglais, même s'il se confirme que plus de 50% de nos candidats ont obtenu une note supérieure à 10/20 et que le pourcentage des copies les mieux notées (16/20 ou plus) a presque doublé (passant de 5 à 9,7% depuis le concours 2001), ce qui témoigne de la très grande qualité du travail effectué en classe de préparation.

Améliorer encore ces résultats, tel doit être cependant le souci. Pour cela, une meilleure maîtrise du système verbal continue de s'imposer, notamment s'agissant de l'utilisation des modaux (cf. ci-dessus) et d'une meilleure perception des rôles respectifs du *preterit* et du *present perfect*. Éternelle difficulté, à laquelle nous savons à quel point il est important d'apporter une solution tant nos étudiants sont convaincus que la seule perception de la distinction présent/passé est celle opérée par la langue française.

La méconnaissance des verbes forts est toujours aussi inquiétante dans les copies les plus faibles. L'utilisation de l'article défini reste toujours aussi erratique. L'utilisation des formes contractées – qui me semble devoir être bannie – reste trop souvent de règle. Quand les candidats se persuaderont-ils que des différences fondamentales existent entre langue écrite et parlée et que, subsidiairement, les niveaux de langue sont une donnée à prendre en compte ? Un style relâché pénalise de trop nombreuses copies. Ajoutons la méconnaissance des règles de la ponctuation et de l'utilisation des majuscules.

Au-delà de ce sempiternel catalogue ce qui semble le plus inquiétant reste une certaine indigence au plan lexical – les mêmes expressions, les mêmes mots, en nombre réduit, sont mis à toutes les sauces – une utilisation abusive de tournures plus ou moins acceptables, usées jusqu'à la corde (« *I, for one, think that...* » « *according to me...* » etc...) souvent

mises bout à bout, en boucle pourrait-on presque dire.

La recherche et l'utilisation d'expressions idiomatiques authentiques doivent être systématiquement encouragées. Le rôle du préparateur est ici décisif ; l'accès plus régulier à des supports écrits en langue anglaise est évidemment essentiel, et s'impose la lecture de la presse de qualité, britannique ou américaine, source majeure de telles structures.

Qu'il me soit permis, pour illustrer l'ensemble de ce qui vient d'être dit au moyen d'un contre-exemple particulièrement révélateur, de citer l'extrait suivant de la copie d'un candidat dont la note, on s'en doute, n'a pu être que fort modeste :

« We don't have to beat about the bush if we don't want it to carry on : it implies many restrictions about globalisation but we don't know what the future holds in store. Improving culture must not become a road to cultural extinction : we could jump from the frying pan into the fire ».

Comprenne qui pourra.

On imagine aisément le découragement qui s'empare du correcteur lorsque, copie après copie, s'égrène une telle litanie. Fort heureusement succèdent à de telles prestations celles, infiniment plus réussies, de nombre de candidats dont la maîtrise de la langue écrite est quasi parfaite et dont la qualité et la richesse de l'argumentation séduisent.

La tentation est grande alors de valoriser très fortement de telles copies en espérant contribuer ainsi à la réussite de candidats dont nous souhaitons qu'ils deviennent de brillants polytechniciens bilingues.

Le plus grand motif de satisfaction est de constater que le nombre de ces candidats est en constante progression.

Puisse le concours 2004 confirmer cette tendance.

Rapport de M. Jean Tardy, correcteur d'arabe (version et expression écrite).

Cette année, 47 candidats avaient choisi de composer en langue arabe.

Version

Note la plus élevée : 17

Note la plus basse : 03

Le passage proposé cette année pour la version était extrait de l'autobiographie de Fadwa Touqân, romancière et poétesse palestinienne contemporaine. Le texte, qui évoque les premiers émois amoureux et innocents de l'auteur adolescente, s'articulait essentiellement autour du champ sémantique de la romance, mais aussi autour du registre de la colère et de la violence, sentiments incarnés par le frère de l'auteur. Il ne faisait référence à aucun lexique particulier.

Malgré sa simplicité, le texte a toutefois donné lieu à de nombreux contresens parfois inattendus. En faire la liste ici ne serait pas d'une grande utilité pour les futurs candidats. Mais c'est essentiellement sur la qualité, souvent médiocre, du Français, qu'il faut cette année encore attirer l'attention et les efforts de ces derniers : orthographe approximative, méconnaissance des temps de la narration, maîtrise insuffisante des règles de la concordance des temps, sont les travers les plus fréquemment rencontrés.

On rappellera une nouvelle fois que le titre et les références du texte, trop souvent oubliés, doivent être traduits.

Expression écrite

Note la plus élevée : 15

Note la plus basse : 09,5

D'une façon générale, et comme les années précédentes, le niveau linguistique des candidats a été bon, parfois remarquable. Dans cette partie de l'épreuve, c'est la maîtrise technique de l'exercice de synthèse et de la dissertation qui fait la différence entre les copies. Dans l'ensemble, la première question – question de synthèse – a donné lieu à des notes très honorables, les candidats n'ayant pas eu de grandes difficultés à exprimer correctement, de façon concise et cohérente, les idées essentielles du texte.

La seconde question invitait le candidat à présenter une courte dissertation, issue de sa réflexion personnelle, à partir du texte. Or la maîtrise de cet exercice nécessitant recul, esprit critique et culture générale ne s'improvise pas et mérite un entraînement régulier tout au long de l'année de préparation au concours.

La structuration du travail revêt ici une importance particulière. Le correcteur attend notamment du candidat qu'il présente une brève introduction dans laquelle il propose un plan qu'il s'efforcera ensuite de respecter, ce qui n'est pas toujours le cas. Au cours

du développement, le candidat doit chercher à étayer ses arguments par des références culturelles, un esprit critique (trop souvent absent) et une cohérence dans la construction de son exposé. Il lui appartient enfin de clore son travail par une phrase de conclusion ouvrant des perspectives de réflexion plus larges.

Rapport de M^{me} Jocelyne REITH, correctrice d'espagnol (version et expression écrite).

Cette année encore, 7 candidats admissibles ont composé en espagnol. La moyenne des deux sous-épreuves s'élève à 10,71 et les notes N s'échelonnent de 06,5 à 13,5 et se répartissent de la manière suivante :

$0 \leq N < 4$	0
$4 \leq N < 8$	2
$8 \leq N < 12$	4
$12 \leq N < 16$	1
$16 \leq N < 20$	0

Version

La moyenne de l'épreuve est de : 9,43 ; cette moyenne s'explique par le résultat d'une très mauvaise copie. Les notes s'échelonnent de 5 à 12, et se répartissent de la manière suivante :

$0 \leq N < 4$	0
$4 \leq N < 8$	1
$8 \leq N < 12$	4
$12 \leq N < 16$	2
$16 \leq N < 20$	0

Le texte proposé s'intitulait : *Si les tocasse la lotería* ; c'était un extrait du roman de Luis Landero **El mágico aprendiz** (1999). Ce texte évoquait les rêves et les interrogations de cinq personnes qui avaient pour habitude de prendre un billet de loterie chaque semaine, dans l'espoir de gagner un jour. Trois de ces personnages savaient quel rêve ils réaliseraient, deux autres s'interrogeaient.

Le vocabulaire du texte est du domaine de la langue courante, la syntaxe, claire, ne présente pas de difficultés insurmontables. Le texte a été globalement compris, mais les candidats ont rencontré quelques difficultés de traduction en français d'un niveau de langue correcte. Il s'agit parfois de la traduction de mots très simples (trop peut-être, d'où une réflexion incomplète et trop rapide), tels que : « *el futuro* » = « l'avenir » et non « le futur », « *un coche deportivo* » = « une voiture de sport » et non « sportive », « *el décimo de lotería* » = « le billet de loterie » et non « le ticket de loterie », « *las cataratas* » = « les chutes d'eau » et non « les cataractes ». À cette imprécision du vocabulaire, il convient d'ajouter de très graves erreurs grammaticales, qui semblent prouver une mauvaise connaissance de la langue française : l'emploi fantaisiste des prépositions : « *content avec la vie* » pour « content de sa vie », ou « *des séjours à des endroits* » pour « des séjours dans des endroits » ou encore « *avec sa voix* » pour « de sa voix » ; de grosses erreurs de conjugaisons également : « *s'ils gagneraient* » pour « s'ils gagnaient »,

« *il est tut* » pour « il se tait ». L'orthographe n'est pas toujours parfaite non plus « la lotterie », « l'alcohol » ou « scandalisée » alors qu'il s'agit d'un homme.

Il me semble important de répéter aux candidats que la version n'est pas un simple exercice de compréhension d'un texte, mais demande un bon niveau de langue française. Or si le texte a été dans l'ensemble compris, il a été souvent mal traduit. Un texte bien écrit mérite une bonne traduction ; c'est un exercice difficile il est vrai.

Expression écrite

La moyenne de l'épreuve est de : 12 ; il convient de remarquer 2 très bonnes copies ; les notes s'échelonnent de 8 à 17 et se répartissent de la manière suivante :

$0 \leq N < 4$	0
$4 \leq N < 8$	0
$8 \leq N < 12$	4
$12 \leq N < 16$	1
$16 \leq N < 20$	2

Le texte proposé à la réflexion s'intitulait *L'extinction culturelle* ; il était extrait de l'œuvre de Jean-François Revel **L'obsession anti-américaine** (2002). Il était commun à toutes les langues. La première question nécessitait une bonne compréhension du texte et une étude des arguments de Jean-François Revel, pour montrer « en quoi l'exception culturelle aurait signifié l'extinction culturelle ». Pour répondre à cette question en 120 à 150 mots, il faut être à la fois précis et concis, il ne s'agit pas de faire du « remplissage » ou du « bavardage ». Certains candidats ont su construire des réponses tout à fait intéressantes. La deuxième question en appelait à une réflexion plus personnelle sur le thème « éviter que la mondialisation ne devienne le laminoir des cultures ». Certains candidats ont su faire une analyse à la fois personnelle, profonde et illustrée d'exemples intéressants, d'autres ont exprimé beaucoup de banalités et n'ont pas su enrichir leur réflexion d'exemples appropriés. Le niveau de langue a été assez inégal : certains candidats semblent maîtriser la langue même s'il subsiste dans leurs copies un certain nombre de fautes d'orthographe (accents, s/z, consonnes doublées) ; d'autres candidats ont un niveau de langue insuffisant, ne maîtrisent pas les conjugaisons, les emplois du subjonctif ou de « ser » et « estar ». Cela gêne bien sûr énormément la compréhension de leurs idées. L'espagnol est une langue riche, il faut se familiariser avec ses subtilités !

Rapport de M. Maxime CASTRO, correcteur d'italien (version et expression écrite).

Quatre candidats italianistes ont été déclarés admissibles. Contrairement aux années précédentes, le bilan est assez contrasté. Deux copies se sont avérées bonnes, comme c'est souvent le cas en italien, et une tout à fait excellente. Deux d'entre elles obtiennent 12,5/20 (de façon plus détaillée : 15 en version et 10 aux questions pour l'une, 12 et 13 pour l'autre). La troisième atteint un magnifique 17/20, avec 16/20 et 18/20. En revanche, la quatrième copie a obtenu 04/20, soit 2 en version et 6 en expression.

La version présentait un certain nombre de difficultés lexicales et stylistiques que les meilleurs candidats ont la plupart du temps résolues grâce au contexte : *la fondina, il bubbone, legacci*. Il faut dire que les 5 notes de bas de page les ont considérablement aidés en évitant qu'ils ne fussent décontenancés. Signalons que le futur dans le passé *avrebbe avuto* a été souvent correctement traduit et que *Seicento* n'a trompé aucun des candidats : ce sont là des points de langue qui provoquent des fautes courantes, – et lourdement pénalisables. Il est heureux qu'elles aient été évitées.

Toutefois, *posto di blocco*, ne pouvait être rendu par *poste de bloque*, ni *mani convulse* être traduit de façon littérale par *mains convulsées*.

Seul le candidat le plus faible a commis des fautes que l'on peut appeler graves (confusion entre *tese* et *tenne*, entre *scoppiò* et *scoprì*) allant parfois jusqu'au non-sens : *il sortit un tout nouveau pistolet et en remplit le réservoir de balles comme un habitué au ceinturon d'officier*.

Rappelons encore cette année que la version est un exercice exigeant et pour lequel les candidats doivent rechercher la rigueur la plus grande, ainsi que la précision, en particulier en respectant la ponctuation et l'ordre des mots et des phrases aussi souvent que cela est possible : il ne saurait être permis de réécrire en quelque sorte le texte, fût-ce pour lui conférer un certain brillant.

Les réponses aux deux questions ont permis aux candidats de montrer leurs qualités, parfois leur aisance, et surtout leur maîtrise de la langue italienne – pour les meilleurs –, par l'emploi d'idiomatismes, par le recours à une langue soutenue, tout en synthétisant de façon claire et agréable la pensée de J.-F. Revel. Nous avons été cependant étonnés de voir que la notion d'exception culturelle ne semblait pas toujours très claire. Un candidat, qui a obtenu à la question 2 la note de 14/20, a montré une excellente connaissance du dossier et a exprimé une opinion assez intéressante, documentée et originale pour obtenir une relative indulgence à l'égard de ses fautes d'expression.

Il faut enfin signaler qu'un candidat n'a pas respecté l'indication du nombre de mots conseillés en répondant d'une façon trop brève, en commettant de grosses fautes, en produisant un court texte sans grand intérêt quant au fond. Ce nombre de mots est certes indicatif, mais il doit permettre aux candidats de mener une réflexion personnelle tout en recherchant la concision de l'expression.

Épreuves écrites de PORTUGAIS, Filières MP et PC

Rapport de Mme Jacqueline PENJON, correctrice (version et expression écrite).

Un candidat lusiste a été déclaré admissible.

La version, extraite d'une œuvre récente du romancier brésilien Bernardo de Carvalho, contait de façon humoristique les péripéties du père du narrateur aux commandes d'un petit Cessna 310. Elle ne présentait pas de réelles difficultés de compréhension.

Le candidat n'a pourtant obtenu qu'une petite moyenne (10/20). En effet, si l'esprit du texte a été compris, l'expression, elle, a été de piètre qualité. Des erreurs de syntaxe, des faux-sens, de nombreuses maladresses, des phrases calquées sur le portugais, une orthographe déficiente (orthographe d'usage, accords des participes passés, etc.) ont émaillé le texte. Nous n'en dresserons pas la liste mais nous nous bornerons à quelques exemples : « *trouxinha* » rendu par « bulle » au lieu de « petit baluchon » ; « *canteiro de obras* » devenu « coin de travaux » au lieu de « chantier » ; l'expression traduite littéralement « avec le cœur qui lui sortait par la bouche » pour « le cœur au bord des lèvres », etc.

Les réponses aux deux questions ont montré que si le candidat était capable de synthétiser la pensée de Jean-François Revel, il ne maîtrisait pas l'orthographe portugaise et les règles d'accentuation. (« *produzio* » pour *produziu*, « *tendencias* » pour *tendências*, « *uniformisação* » pour *uniformização*, etc.).

Note obtenue : 12/20

Rapport de M^{me} Odile MELNIK-ARDIN, correctrice de russe (version et expression écrite).

Cette année, pour la première fois, le nombre des candidats qui avaient choisi le russe pour les épreuves écrites a atteint dix-huit (neuf MP et neuf PC), soit deux de plus qu'en 2002. Six d'entre eux (un MP et cinq PC) ont été autorisés à passer les épreuves orales. Six versions et six devoirs d'expression écrite ont donc été corrigés.

Version

Tous les candidats ont obtenu des notes honorables, voire excellentes : 13 - 14,5 - 15 - 15,5 - 17 et 18. Les deux meilleures copies appartiennent à un candidat russophone qui domine le français et une candidate francophone qui comprend remarquablement le russe.

Le texte choisi cette année était un extrait de la fresque historique d'Irina Golovkina *Les Vaincus* dont la majeure partie était constituée par un dialogue entre deux enfants d'âge scolaire. Deux récits apparaissaient dans ce texte, tout d'abord celui d'un narrateur omniscient, puis celui d'un petit garçon : la seule véritable difficulté tenait donc au choix des temps du passé et aux différents styles à adopter ; elle a été plus ou moins bien surmontée par les candidats qui avaient, dans l'ensemble, bien compris le texte.

Il est regrettable de constater que le niveau de la langue écrite est parfois alarmant. Par exemple, les règles d'accord du participe passé ne sont pas bien connues : onze fautes ont été repérées dans une copie, quatorze dans une autre ! Les élèves de classes préparatoires devraient peut-être demander à leur professeur de lettres de préciser ces notions fondamentales si elles ne sont pas acquises.

Expression écrite

Le texte à commenter en russe, en répondant à deux questions, était tiré de *L'Obsession anti-américaine* de Jean-François REVEL et évoquait l'exception culturelle. Cette épreuve est extrêmement difficile car rédiger des réponses en russe sans l'appui d'un texte écrit en russe n'est chose aisée que pour les russophones ou les étudiants entraînés très régulièrement et fournissant un gros effort personnel. Or les élèves des classes préparatoires scientifiques ne peuvent consacrer au travail sur la langue étrangère que peu de temps par semaine. La langue (lexique, syntaxe, morphologie) est souvent bien médiocre. Les notes attribuées ont été 7,5 - 8 - 9,5 - 14 - 15 - 18. La première question a généralement été bien traitée, les candidats ont montré qu'ils comprenaient le texte en profondeur et qu'ils étaient capables d'analyser. La seconde question était plus ardue, les réponses ont été modestes.